

Vendredi 5 mai 2017

## Centre d'Exploitation et de Maintenance du Tramway : les travaux démarrent

**Construit à Fleury-sur-Orne, sur la future ligne T3, le Centre d'Exploitation et de Maintenance du Tramway (CEMT) sera le centre névralgique du nouveau réseau.**

En 2019, un nouveau tramway fer circulera du nord au sud de la Communauté urbaine Caen la mer. Le tram sur pneus, ou TVR, cessera de rouler pour laisser place à un mode de transport plus performant. L'arrivée de ce tramway implique la création d'un Centre d'Exploitation et de Maintenance, lequel sera implanté au nord de la future ZAC des Hauts de l'Orne.

### Un bâtiment aux nombreuses fonctionnalités

Un bâtiment tertiaire de 2 500 m<sup>2</sup> accueillera les salariés de l'exploitant du réseau de transports et le poste de commandes centralisées. Les équipes, actuellement situées rue de Geôle et au dépôt à Hérouville Saint-Clair, seront ainsi transférées dans les bâtiments neufs début 2019. Au total, ce sont environ 170 personnes, dont 90 sédentaires, qui travailleront au CEMT.

Un atelier de 5 000 m<sup>2</sup> sera dédié à la maintenance spécifique du tramway : tour en fosse, colonne élévatrice, lavage des boggies... mais également aux installations fixes : rails, ligne aérienne, énergie, courants faibles...

Une aire de remisage accueillera 23 rames de tramway dans le cadre du projet Tramway 2019. Toutefois, sa capacité de stockage est de 32 rames. A terme, en réalisant une extension, le CEMT pourrait accueillir 40 rames.

Enfin, une station-service de 500 m<sup>2</sup> permettra les opérations de lavage et de rechargement des sablières (pour garantir une bonne adhérence du tramway sur les rails).

Ce bâtiment sera raccordé au réseau de chauffage urbain, alimenté par la chaufferie bois de la Grâce de Dieu. Une solution plus écologique, et plus économique.

### Un véritable projet architectural

La conception du site a été confiée aux architectes Ferrand-Sigal et associés. L'ensemble du programme s'organise dans une construction unique qui regroupe les différentes entités.

Le CEMT s'intégrera parfaitement dans un environnement mixte mêlant quartiers pavillonnaires, parcs et quartiers neufs résidentiels et tertiaires à venir dans le cadre de la ZAC des Hauts de l'Orne. Les grandes orientations de la ZAC des Hauts de l'Orne au sud (dimension paysagère, orientation Est-Ouest, future voie d'accès...) ont été prises en compte et une épaisseur végétalisée sera aménagée le long du quartier pavillonnaire au nord.



## Les travaux démarrent

Après les travaux de défrichage, de fouilles archéologiques et de sondages géotechniques en 2016, les premiers travaux de dépollution du terrain ont démarré tout début mai 2017. Suivront les opérations de terrassement. Les fondations profondes du bâtiment seront coulées début juillet. Dès fin juin, la base vie du chantier sera installée à l'intérieur du terrain, le long de la rue Louise Michel.

**Le Centre d'Exploitation et de Maintenance du Tramway sera livré fin 2018. Les premières rames seront livrées à l'automne 2018.**



### Contact presse :

Direction Projet Tramway – Caen la mer - Anne-Cécile Jourdan - 02 31 25 45 94– 06 79 66 10 05  
courriel : [ac.jourdan@caenlamer.fr](mailto:ac.jourdan@caenlamer.fr)

Tous les dossiers sur le site : [www.tramway2019.com](http://www.tramway2019.com)

Rejoignez la fan-page Facebook « [Caen la mer](#) »

et suivez Caen la mer sur [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Viadeo](#), [Instagram](#), [Youtube](#) et [Google+](#)



*En 2019, un nouveau tramway fer circuler du nord au sud de la Communauté urbaine Caen la mer. Le tram sur pneus ou TVR cessera de rouler pour laisser place à ce mode de transport plus performant. La Presqu'île de Caen sera désormais desservie. Le tramway sera prolongé jusqu'au quartier des Hauts de l'Orne via le Collège Marcel Pagnol.*

### A propos de Caen la mer :

**Communauté urbaine – 50 communes (dont Caen, siège de la Région Normandie) – 265 000 habitants – 142 000 emplois – 25 500 établissements – 30 000 étudiants.**

**Président : Joël Bruneau, Maire de Caen**

**Grandes compétences : développement économique, recherche et enseignement supérieur, aménagement, infrastructures routières et transport, habitat et solidarité, développement durable (dont espaces verts, assainissement et déchets), tourisme, animation du territoire (culture et sports), entretien du littoral, coproduction de projets.**

